



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE ET DU LOGEMENT  
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

## ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6 ;  
Vu le code du travail et, notamment, l'article L 900-1,  
Vu le code du sport,  
Vu le décret N° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,  
Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,  
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,  
Vu l'arrêté du 13/12/2005 portant création de la spécialité Animation sociale du BPJEPS,  
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 17/06/2013,

### ARRÊTE

Article 1<sup>er</sup>.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animation sociale est attribué aux personnes dont les noms suivent :

| <b>N° du diplôme</b> | <b>Genre, nom et prénom<br/>Date et lieu de naissance</b>              |
|----------------------|--|
| BP033130124          | Madame BARTHE SANDRINE<br>20/12/1972 MONT DE MARSAN (40)               |
| BP033130125          | Madame DUBAN DEGERT Stéphanie<br>14/09/1974 DAX (40)                   |
| BP033130126          | Madame LACROIX Marie<br>07/12/1976 LE CHESNAY (78)                     |
| BP033130127          | Madame MOREL BLANCONNIER Jocelyne<br>19/03/1968 VILLENAVE SUR LOT (47) |
| BP033130128          | Madame RUGGERI Claire<br>12/03/1989 AMBILLY (74)                       |
| BP033130129          | Madame VEYNAT SENRENT Christine<br>30/04/1968 PERIGUEUX (24)           |

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 17/06/2013

P/Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports  
et de la Cohésion sociale d'Aquitaine

L'Inspecteur,

Nicolas MARTY